

PAS DE PLAN DE FILIÈRE SANS CONVENTION COLLECTIVE !

Depuis l'assemblée générale des délégué·es des titres de presse régionale du 15 décembre dernier, un silence assourdissant de la part des éditeurs - tant sur le plan de filière que du côté de la future convention collective de la presse en régions - fait suite aux différents courriers de la FILPAC CGT.

Rappelons que notre fédération avait écrit, dès le 18 décembre 2020, à Pierre Louette et Yves Bonnefoy, respectivement président de l'Alliance et secrétaire de la CPPNI de la presse quotidienne et hebdomadaire en régions, à la suite de la rupture violente des relations paritaires au sein de la branche. La partie patronale prétextait que notre projet de convention collective était trop éloigné de ses aspirations.

Ce projet CGT, complet, mature et équilibré, a été construit sur la base des exigences exprimées au cours des réunions décentralisées par nos syndicats lors du FILPAC Tour 2020. Il répond donc parfaitement aux attentes des salarié·e·s et aux enjeux posés à la FILPAC par cette renégociation de nos conventions collectives historiques, notamment celui de construire une convention collective du XXI^e siècle.

À ce jour, aucune réponse concrète, aucun contact sérieux ne permet donc d'envisager une suite constructive à cette situation de blocage, générée par nos patrons. Ceux-ci campent toujours sur leur position : « Signez le plan filière pour nous permettre de capter l'argent public ! Pour l'avenir des salarié·e·s de la presse, on verra plus tard... »

La FILPAC CGT, respectant les aspirations de ses adhérent·e·s et les décisions issues des différentes assemblées générales, attend quant à elle la réponse des éditeurs à ses exigences pourtant clairement exprimées depuis des mois sous forme de prérequis à la négociation :

1. Consulter la dernière version de ce plan d'aide à la presse (s'il existe réellement).

À ce jour, aucune réponse concrète, aucun contact sérieux ne permet donc d'envisager une suite constructive à cette situation de blocage, générée par nos patrons...

2. Élargir le périmètre de l'Edec (Engagement développement et compétences) - initialement circonscrit au plan imprimerie - à l'ensemble du plan filière afin de mettre en œuvre une véritable GPEC de filière prenant en compte les évolutions technologiques et les modifications substantielles des organisations de travail.

3. Prendre connaissance des projets de modernisations des entreprises s'inscrivant dans ce plan filière afin d'en vérifier la pertinence.

4. Obtenir des engagements de l'État sur le contrôle de l'utilisation des sommes importantes venant de fonds publics afin d'avoir la certitude que ces fonds serviront bien à l'investissement, à la lutte contre la précarité, au maintien de l'emploi et des qualifications.

5. Recueillir des engagements clairs sur les conditions de départs éventuels des salarié·e·s les plus ancien·e·s et sur les conditions de travail et la qualité de vie des plus jeunes.

POUR LES SYNDICATS DE LA FILPAC ET LEUR·E·S MANDANT·E·S, LA NÉGOCIATION DE LA FUTURE CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRESSE EN RÉGIONS N'EST PAS UNE OPTION !

L'assemblée générale des délégué·e·s de la presse (régionale et nationale) qui s'est tenue le 18 janvier dernier a confirmé, à une écrasante majorité, les orientations de notre fédération. Elle a affirmé une fois de plus le préalable à toute nouvelle négociation : sans

reprise des négociations pour une signature imminente de la convention collective de la presse en régions, la FILPAC ne s'assiéra pas à la table des discussions sur le plan de filière, et encore moins concernant ce fameux plan imprimerie, véritable boîte à outils patronale de licenciements.

Pour faire entendre la détermination des salarié·e·s et de leurs équipes syndicales, il a été également décidé, à l'unanimité, d'entrer en action ce 28 janvier en organisant des assemblées dans toutes les entreprises de presse afin de préparer les actions futures. Ceci avec l'objectif de rappeler à nos patrons que le rapport de force de la FILPAC se situe sur les lieux de travail et que les revendications portées par la délégation CGT proviennent bien des salarié·e·s de la filière ! •

